

Fréhel

Accueil de loisirs.
Le centre ouvrira le 6 juillet

Roger Delobelle, président, a présenté le fonctionnement de l'accueil de loisirs cet été.

Le vendredi 22 mai, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), de l'association du centre de l'enfant La Clef pour jouer, a tenu son assemblée générale à La Grande-Abbaye.

Roger Delobelle, président, a dressé un bilan très positif de l'année 2014, notamment grâce à l'aide financière de la municipalité et au coup de main du personnel communal mis à disposition.

Quatre animatrices

Cet été, le centre ouvrira du 6 juillet au 14 août, de 8 h 30 (7 h 30 à la demande de quelques parents) à 18 h. Garderie sur la dernière heure. Les parents devront prévenir à l'avance des jours de présence de leurs enfants. Deux animatrices Bafa ont été recrutées : Élodie et Déborah, ainsi que deux stagiaires Bafa

(Manon et Steren).

Chaque mercredi, une sortie sera proposée : zoo de Trégomeur ; château de La Hunaudaye, à Plédéliac ; Labyrinthe du corsaire, à Saint-Malo ; parc botanique du Châtelier et la Maison de la pêche, à Jugon-les-Lacs. Les vendredis, les enfants prépareront leur goûter.

Un camp pour les enfants, de 9 à 12 ans, sera proposé au camping de Jugon-les-Lacs, du 4 au 7 août. Les jeunes pourront profiter de la piscine et profiteront d'une initiation au tir à l'arc. Un spectacle de clôture sera présenté le 14 août, suivi d'un buffet froid.

Concernant les tarifs, pour Fréhel et Plévenon, une journée sera facturée 11,50 €, plus 24,50 € pour le camp. Pour les jeunes domiciliés hors de la commune : 17,50 € la journée et 30,50 € le camp.

Jumelage. Visite de courtoisie
de Québécois de Chambly

Samedi midi, Jean-Pierre Gouranton, président du comité de jumelage du Pays de Fréhel-Plévenon, et Michèle Moisan, maire, ont accueilli à la mairie, une délégation de Québécois de la ville jumelle de Chambly. Un échange de souvenirs a été réalisé, avant la signature du livre d'or et une collation. Les Québécois étaient arrivés en France le 3 mai. Les 17 et 18 mai, ils ont participé au congrès France-Québec à La Rochelle (17). C'est par courtoisie qu'ils ont réalisé un détour par Fréhel.

À SAVOIR

PLÉBOULLE

Concert de l'Apmi. L'Atelier de pratiques musicales intercommunal organise son concert de printemps

avec les apprentis musiciens, ce soir, à 18 h, à la salle polyvalente. Entrée libre.

MATIGNON

Wi-fi territorial. Le pays touristique de Dinan organise une réunion de présentation du projet de wi-fi territorial en Pays de Dinan mardi, de 15

h à 16 h, à la maison des associations, en lien avec les offices de tourisme partenaires. Public concernés : élus et professionnels du tourisme.

PLÉDÉLIAC

Portes ouvertes. Demain, de 10 h à 17 h, « La Maison Escargot »,

centre d'éducation conductive, ouvre ses portes au public.

Fréhel

Conseil. Les jeux autorisés pour quinze ans

Le conseil municipal, présidé par Michèle Moisan, maire, s'est réuni à la mairie mercredi soir.

Casino de Fréhel. Michèle Moisan, maire, a rappelé que par délibération en date du 22 mai 2014, un avis favorable au principe de renouvellement de l'autorisation des jeux dans la commune et au principe de délégation de service public pour l'exploitation d'un casino a été donné. La commission de délégation de service public s'est réunie à deux reprises et a donné un avis favorable aux propositions formulées par la société Duchesse Anne, dont le siège social est à Fréhel, au 13, boulevard de la Mer, représenté par son président en exercice. Considérant les garanties sérieuses apportées par cette société, pour l'exploitation d'un casino situé à Sables-d'Or-les-Pins, le conseil muni-

cipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à l'exploitation des jeux au casino, a décidé de retenir la société Duchesse Anne, et a approuvé le cahier des charges d'exploitation des jeux pour une durée de quinze ans à compter du 1^{er} novembre 2015.

Maison médicale : choix de l'architecte. Le maire a rappelé que par délibération du conseil municipal du jeudi 26 mars 2015, le conseil l'a autorisé à lancer une consultation pour choisir l'architecte qui sera chargé de la construction de la maison médicale. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 avril 2015, afin d'examiner les plis reçus dans le délai réglementaire et le cabinet YK Conseil, agissant en qualité d'assistant à la maîtrise d'ouvrage, a procédé à l'analyse des offres et a remis son rapport. Après délibération, le

conseil a décidé de retenir le cabinet d'architecture Atelier du port, demeurant à Lanvallay, pour un montant de 52.416 € HT, et a autorisé le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Syndicat d'adduction d'eau potable. Christiane Blintzowsky, adjointe en charge du budget, a informé les élus que le siège social du Syndicat d'adduction d'eau potable est situé, depuis un certain temps, au 4, rue des Ormes, à Fréhel, dans un ancien logement communal. La commission des finances, saisie du dossier, a proposé de fixer le montant mensuel de cette occupation à 100 € ; cette somme couvrant les charges de fonctionnement du bâtiment. Le conseil, à l'unanimité, a accepté la proposition.

(À suivre)

Saint-Cast-le-Guildo

Voisins. Fête et critiques à La Colonne



Les quelques critiques relevées n'ont pas entamé le moral des habitants du quartier de La Colonne. Seul le temps, très menaçant, aurait pu contrarier la manifestation.

Organisée par Jean-René Dumin pour le compte du comité des fêtes, la Fête des voisins s'est tenue hier, dans de nombreux lieux de la commune, à l'exemple de La Ville-Norme, le quartier de l'Isle, la chapelle Sainte-Brigitte, La Colonne et bien d'autres endroits.

À La Colonne, une vingtaine de voisins du quartier se sont retrouvés dans la joie, à midi, pour une dégustation conviviale de petits plats concoctés par eux-mêmes. Le rassemblement s'est fait au pied de La Colonne, dans le jardin public, avec superbe vue sur la

mer. Quelques personnes se sont alors émues de l'état des lieux : « Les pelouses ne sont pas tondues. Les allées ne sont pas désherbées. Nous faisons part de notre mécontentement... ».

Des priorités fixées

René Lorre, adjoint aux travaux, consulté l'après-midi même, a fourni des éléments de réponse : « Nous sommes maintenant engagés, et pour plusieurs années, dans une démarche "zéro phyto", ce qui implique plus de travail pour les employés communaux. Ces der-

niers ont récemment passé beaucoup de temps pour le désherbage dans les cimetières et l'entretien du parc public du Tertre-Rimbourg. »

Et l'élu d'ajouter : « Nous avons aussi fixé des priorités pour l'engazonnement de l'ancien terrain "Pierres et Vacances" et l'entretien des voies d'accès à la station. La semaine prochaine, nous allons intervenir massivement sur les pelouses. Pour les personnes de La Colonne, je précise que si nous avions eu connaissance de leur rassemblement de ce midi, nous serions intervenus ».

SNSM. 850 € remis par Culture et loisirs



Le 8 mai dernier, l'association Culture et loisirs de Pluduno avait organisé un fest-noz, à la salle polyvalente de Pluduno, au profit de la station SNSM de Saint-Cast. La manifestation, animée par J3M et Sonnez Entrez, avait été un succès et a permis de collecter 850 €. Mercredi soir, Raymond Guichard, président de Culture et loisirs, a remis un chèque à Alain Deshayes, président de la station, à la salle polyvalente de Pluduno.